ESAT PAMIERS

ADM-OP-2026-102

Bénagues, le 05 novembre 2026,

POSTE A POURVOIR : PSYCHOLOGUE CLINICIEN (H/F)
CDI – 0,65 ETP (Possibilité d'aménagement des horaires)
A COMPTER DU 04/01/2027

Fonction :	Psychologue Clinicien H/F – 0,65 ETP
Situation conventionnelle :	CN 66 : Annexe 06 – Cadres techniques et administratifs / Psychologue.
Lieu d'affectation :	L'Etablissement et services d'aide par le travail (ESAT) accueille des adultes en situation de handicap : déficience intellectuelle moyenne et profonde, TSA et handicap psychique. 1 chemin de la prairie, 09100 Pamiers
Position hiérarchique :	Le psychologue clinicien est placé sous l'autorité du directeur de l'établissement.

Missions :

- Réaliser des évaluations psychologiques afin d'identifier les besoins, les ressources et les difficultés des personnes accompagnées.
- Proposer un accompagnement psychologique adapté aux besoins des personnes, dans le respect de leurs droits, de leur consentement et de leur autonomie.
- Contribuer à l'accompagnement global des travailleurs de l'ESAT et à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation de leurs projets personnalisés.
- Apporter un éclairage clinique à l'équipe pluridisciplinaire et contribuer à la cohérence de l'accompagnement, dans le respect du secret professionnel et des règles de partage d'informations.
- Participer à la vie institutionnelle et au développement des partenariats sanitaires, sociaux et médico-sociaux.
- Assurer le lien avec les familles

Activités :

- Recueillir les demandes et les éléments utiles à la compréhension de la situation des personnes accompagnées.
- Conduire des entretiens et des observations cliniques adaptés aux besoins et aux capacités de communication des personnes.
- Identifier les ressources, les difficultés et les besoins d'accompagnement psychologique.
- Rédiger, si nécessaire, des synthèses ou des écrits professionnels adaptés.
- Proposer des entretiens de soutien et définir les modalités d'accompagnement psychologique appropriées.
- Favoriser l'expression, le pouvoir d'agir, l'autonomie et le bien-être des personnes accompagnées.
- Repérer les situations de souffrance psychologique, de vulnérabilité ou de risque de rupture de parcours et contribuer, si nécessaire, à l'orientation vers des professionnels ou des structures de soins extérieures.
- Apporter un éclairage clinique sur les situations rencontrées par les équipes et susceptibles d'avoir un impact sur la vie quotidienne, les relations sociales ou le parcours professionnel des travailleurs.
- Participer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des projets personnalisés.

- Participer aux réunions d'équipe, aux réunions de synthèse et aux temps de concertation nécessaires à la continuité de l'accompagnement.
- Sensibiliser les professionnels aux dimensions psychologiques des situations rencontrées et contribuer à la réflexion collective sur les pratiques d'accompagnement.
- Participer aux réunions institutionnelles et aux travaux relatifs au projet d'établissement ou de service.
- Entretenir les relations avec les partenaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux, en lien avec la direction et selon les besoins.
- Participer aux démarches de qualité, de bientraitance et de prévention des risques.
- Actualiser ses connaissances et contribuer, selon les besoins, à l'accueil ou à la sensibilisation des stagiaires et des professionnels.

Compétences :

- Avoir une bonne connaissance de la psychologie clinique, de la psychopathologie et des spécificités liées au handicap.
- Avoir une bonne connaissance du public accueilli en ESAT, du fonctionnement des structures médico-sociales et des dispositifs de soins du territoire.
- Maîtriser les techniques d'entretien clinique, d'observation et d'analyse des situations.
- Savoir identifier les besoins psychologiques, analyser les situations complexes et proposer des modalités d'accompagnement adaptées.
- Savoir adapter sa communication aux capacités et aux besoins des personnes accompagnées.
- Être capable de rédiger des écrits professionnels et de synthétiser les informations utiles à l'accompagnement.
- Connaître le cadre réglementaire du secteur médico-social, les droits des personnes accompagnées et les règles relatives au secret professionnel et au partage d'informations.
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat avec les professionnels et les structures sanitaires, sociales et médico-sociales.
- Faire preuve d'écoute, d'empathie, de discernement et de discrétion professionnelle.
- Être rigoureux, organisé, autonome et capable de prendre du recul face aux situations rencontrées.
- Respecter la dignité, les choix et l'autonomie des personnes accompagnées, et adhérer aux principes de bientraitance et aux valeurs associatives.

Diplômes :

Diplôme en psychologie permettant l'usage professionnel du titre de psychologue, conformément à la réglementation en vigueur, notamment un diplôme de niveau master II en psychologie clinique ou psychopathologie, ou Doctorat, ou DESS ou DEA, et l'inscription au répertoire professionnel requis.

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur Stéphane VIGUIER, Directeur Pôle Travail
Auprès de Madame Lauriane FERRARO, Assistante de Direction
ESAT, 1 chemin de la Prairie, 09100 PAMIERS
l.ferraro@adapei09.fr
Avant le 19/11/2026 à 17 heures